

COMPTE RENDU CA DU 25 JANVIER 2016

Présent-e-s : Mmes GODZIK – FAGES – CAPUZZI – MUTABAZI

Ms : BURETIER – MAJID

Excusé-e-s : Mmes PRADINES-AKAR KELLOUA

Invitée : Mme LAURENT

Les membres ont débattu sur les points suivants :

- Parents correspondants: leur rôle, leur place, leur obligation

Suite aux derniers conseils de classe, le CA est étonné que certains parents correspondants n'aient pas rédigé de compte rendu, malgré la formation qui leur a été faite et les documents fournis.

La question se pose de savoir s'ils ont besoin d'aide pour réaliser ces comptes rendus.

Il est proposé de les contacter soit par mail , soit par les professeurs principaux pour les rencontrer.

- Attribution des aides financières (foyer, voyages, etc....) :

Le foyer Socio-Educatif :

Il est créé et une demande de subvention a été formulée par Mr JOURDAN, responsable du projet, pour pouvoir les aider.

Les membres du CA présents votent à l'unanimité une subvention de 300€ pour le fonctionnement.

Une rencontre avec Mr JOURDAN serait souhaitable pour connaître les besoins du foyer.

Les Voyages Culturels :

La demande de subvention pour les voyages doit être faite chaque année par les professeurs

En effet l'APEL est une association dont les membres changent et cette subvention n'est pas un droit. Elle doit donc être votée par les parents présents au conseil d'administration et il est important de connaître l'objet de cette demande.

Pour cette année le conseil d'administration est prêt à attribuer une subvention maximale de 5€ par élève dans la mesure où une demande est déposée auprès de

l'APEL expliquant l'utilisation qui en sera faite (en dehors des activités déjà programmées et budgétées). De plus, il a été décidé que pour les 3ème, le même budget sera alloué pour leur offrir une collation lors du passage du brevet.

- 2ème langue en 5ème : les informations faites par le collège ?

Les élèves de 6ème ont pu participer à une initiation à l'allemand pour leur présenter cette possibilité d'acquérir cette langue en 5ème.

Nous proposons à Mme LAURENT de faire une information auprès des parents pour expliquer dans quel secteur d'activités les deux langues (espagnol et allemand) proposées par le collège sont privilégiées. L'objectif est que le choix de l'espagnol ne soit pas un choix par défaut comme actuellement mais bien un choix réfléchi vers l'avenir.

Pour l'italien, Mme LAURENT a fait comme chaque année une demande pour avoir un crédit temps mais celui-ci lui a été refusé.

- L'application du règlement intérieur (Nombre d'heures de retenue, avertissement donné etc...).

Mme LAURENT nous a transmis le bilan des sanctions de la rentrée des classes (PJ).

Les enfants qui sont retenus par leurs enseignants ou par la direction entre deux heures de cours doivent avoir reçu un papillon pour expliquer leur retard.

- Les punitions collectives sont-elles applicables et si oui dans quelle condition ?

Il a été constaté que des enseignants pratiquaient la punition collective, en imposant aux élèves de recopier plusieurs fois un texte ou un règlement.

Mme LAURENT est contre cette pratique, elle comprend qu'il peut y avoir des débordements, dans ce cas plutôt mettre en place des punitions « intelligentes » type faire des exercices supplémentaires ou une évaluation surprise.

Le CA de l'APEL approuve cette orientation et si les parents soutiennent les professeurs lorsque des punitions sont données, il est aussi important que les punitions aient un sens et ne soient pas une action sans intérêt pédagogique.

- Professeurs Absents :

Un professeur absent plus de quinze jours est remplacé.

- Stages de 3ème : évaluation de fin de stage ? Quelle implication est demandée aux parents pour recevoir des stagiaires ?

Certains parents étaient volontaires pour recevoir des stagiaires dans leur entreprise, ils ont été étonnés de n'avoir pas été contactés.

Nous étions surpris de voir que Mme LAURENT n'était pas au courant, de plus tous les élèves n'avaient pas pu avoir un stage.

Il est proposé de créer un recueil qui pourrait être disponible au BDI.

- Apel face à La Réforme réflexion avec les parents?

Mme LAURENT nous a fait un point sur la réflexion qui est menée avec les professeurs, La Réforme se situe sur la refonte de tous les programmes mais aussi sur les cycles.

Une collaboration est prévue entre le collège et les primaires, Saint Pierre de Claix et du Rondeau, pour préparer un projet pédagogique dans le cadre de la réforme qui se repose sur les cycles en incluant les classes de cm2 (commission passerelle).

Nous avons proposé que les parents puissent être informés et qu'une réunion se tienne pour permettre de présenter le projet du collège dans le cadre de cette réforme.

- Agenda :

L'OGEC nous invite à son assemblée générale le 10 Février 2016 à 15h, pour celle ou ceux qui souhaite nous représenter doivent se rapprocher de Valérie.

Prochain CA le 15 Mars 2016 à 18h

Prochain Bureau 22 Février à 18h

Fin de la séance 19h30